

Le Camping

Le camping de Prigny comporte 74 emplacements, classé 3 étoiles.

Location de mobil homes, tithomes, emplacements de camping

Aire de jeux enfants, Ping-pong, Baby Foot, château gonflable, trampoline, pétanque.

Piscine couverte et chauffée ouverte mi-avril.

Animations en haute saison.

Les services sur place : Lave linge, bouteilles de gaz, dépôt de pain et viennoiseries, épicerie de dépannage, boissons & glaces, snack, location de Rosalies

A 1 km, au cœur des Moutiers : tous commerces alimentaires, bars, restaurants, crêperies, tabac-presse.

Activités proches

Plages et activités nautiques (à 1.3 km), pêche à pieds, pêche en mer, balades vélo (ballade Vél'océan), randonnées pédestres, centre équestre, tennis, concerts d'été et multiples animations musicales et culturelles aux Moutiers et dans les communes voisines.

Tourisme

Aux Moutiers : Le port du Collet, les salines et le parc ornithologique, la baie de Bourgneuf et la conchiliculture.

Dans les environs : L'île de Noirmoutier et son passage du Gois, Pornic : belle et typique vieille ville avec son port, son château ; Les sites du Pays de Retz (artisanat, nature, patrimoine culturel) ...

Le marais Breton-Vendéen, Planète sauvage (safari parc), Légendia Park

Saint Nazaire (Ecomusé, construction navale) et la presqu'île Guérandaise.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- 1- Toute réservation implique l'acceptation du règlement et des conditions énoncées ci-dessous. (Droit de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique)
- 2- La réservation ne deviendra définitive que lors de la confirmation écrite de celle-ci par la direction du camping.
- 3- Les réservations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas, être cédées sauf accord express de la direction.
- 4- L'acompte versé sera déduit du prix total du séjour lors du règlement définitif.
- 5- L'acompte versé restera définitivement acquis au camping quelles que soient les raisons de l'annulation.
- 6- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- 7- Sauf avertissement, les réservations sont maintenues 48 heures au-delà de la date d'arrivée prévue. Ce délai passé, l'emplacement sera libéré et le séjour vous sera facturé.
- 8- Seuls les animaux domestiques tatoués et à jour de leur vaccin sont acceptés. Le carnet de vaccination sera à présenter à votre arrivée. Les chiens de catégorie 1 & 2 sont interdits dans l'enceinte du camping.
- 9- Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction à ce règlement intérieur, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser le ou les contrevenants.
- 10- Tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite par LRAR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris)-CCI de Paris, 39 avenue F.D. Roosevelt, 75008 PARIS, 01.44.95.11.40, www.cmap.fr, mail, consommation@cmap.fr. En l'absence de solution amiable, tout litige concernant les présentes sera tranché par les tribunaux compétents tels que définis par les règles du Code de procédure civile.